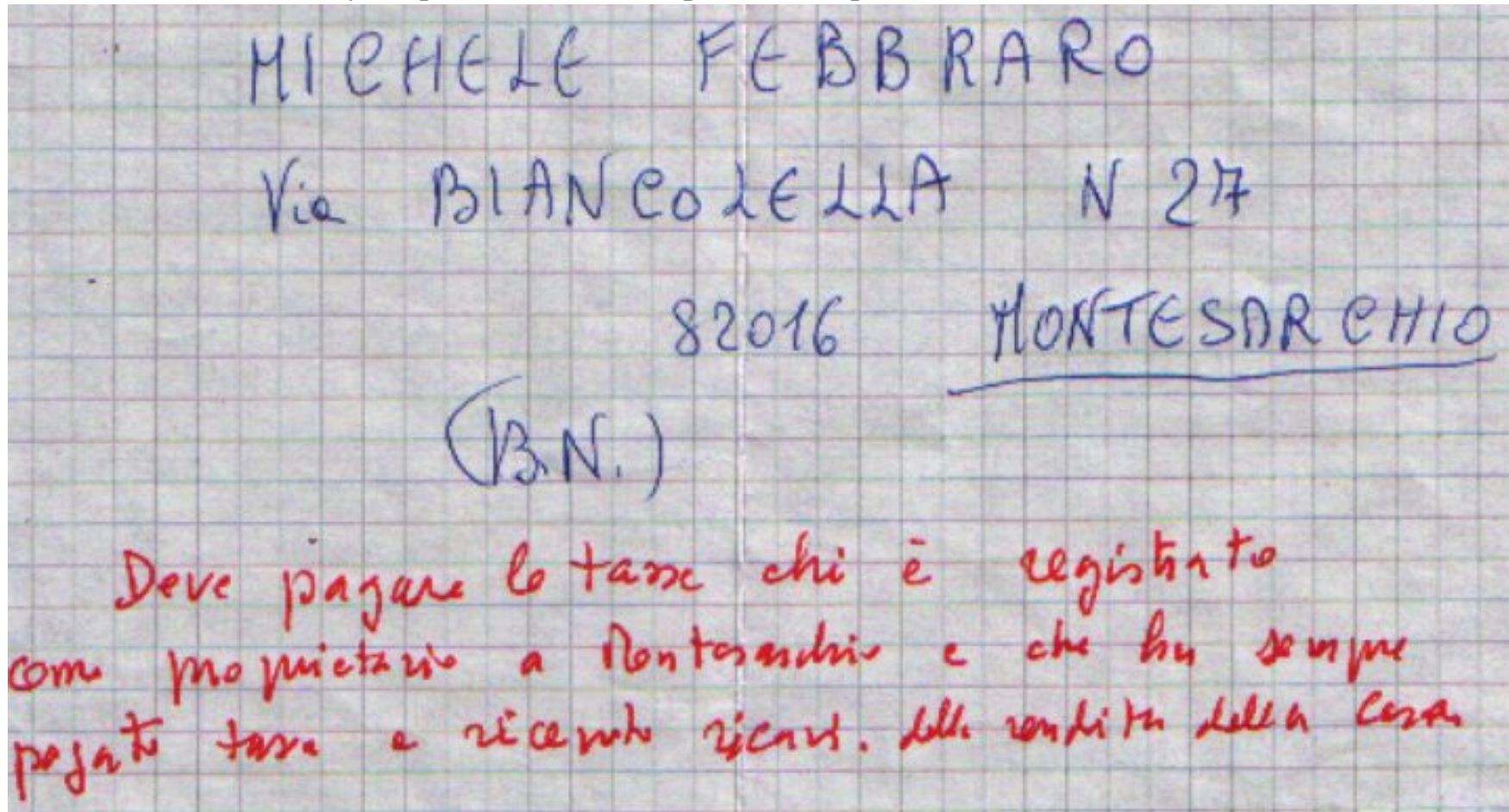


Pour consolider une anomalie, afin qu'elle ne devienne pas délit, il faut que la dernière victime de cette anomalie, soit conduite à accepter une anomalie de même nature. Alors l'anomalie et son procédé de création deviennent fait accompli et accepté.

Nota : J'ai traité un cas semblable dans l'affaire Sofinco/Ricci reportée dans l'espace quintameta.org. De même un cas proche avec l'affaire Nigérian Petroleum.

Ci-dessous. Monsieur Michelet Febbraro sera secrétaire de l'avocat Gennaro Pappa jusqu'à son départ à la retraite. Il eut à s'occuper d'établir les déclarations fiscales de ma mère Félicité. Les revenus se composaient de la pension de réversion de son défunt mari, et des loyers qu'elle n'a cessé de percevoir depuis 1940.



Ce Monsieur m'avait contacté bien avant le décès de ma mère pour que je paye les taxes foncières de mon appartement. Je lui répondis qu'ayant été mis à la porte par l'action concertée de ma mère et de ma sœur en 1992, tant que ma mère vivrait elle devrait continuer ce qu'elle avait décidé dès 1940, et qui ne fut jamais plus remis en cause par moi.

Mais à sa mort j'exigerais le compte rendu des dépenses et recettes de ma part de propriété dont elle s'était chargée en mon nom.

Or à la mort de ma mère, ce Monsieur s'adresse à ma sœur Eleonora, pour qu'elle paye les taxes de mon appartement.

Ci-dessous. Ma sœur se retourne vers moi pour m'informer qu'elle a payé ces taxes en 2004 à ma place, et que je dois le faire en 2005, sinon ma propriété faute du paiement des taxes sera saisie par l'état.

Caro Leopoldo, ho saputo che non hai fatto la denuncia delle tasse omia (I.C.T.) del 2005 sulla tua parte di casa, sta in Via Biancabella.

La prima rata della denuncia della tassa (I.C.T.) e scade alla fine di giugno e la seconda rata a ^{scaduta} dicembre - Io come ti scrissi che fino al 2004 te l'ho pagata io, ma dal 2005 arresti dovute pensarci tu - sulla tua parte di casa in Via Biancabella, che ti appartiene.

Se non hai chi rivolgerci a Montecarlo; sono dotti il nome nella persona che l'ha fatta a me. (Se tu non paghi la tassa la tua parte di casa se ne appropria il governo - Salute

Eleonora

Il nome della persona è Michele FEBBRAIO →

Je lui répondis donc en italien le 29 / juillet / 2005:

En ce qui concerne ma part du second étage, vous devez informer par acte légal ouverte la succession de notre mère, et évaluer pertes et gains non perçus par moi depuis 1940.

Faute de cela tu deviendrais complice ou coupable de :

- 1- avoir fait fabriquer avec la complicité de la Municipalité de Motesarchio et d'autres, de faux documents donnés à notre mère , pour inviter ton frère à venir vivre dans une maison de famille, dans la partie de laquelle il serait chassé.
- 2- avoir menacé notre mère pour lui faire porter de graves accusations contre son fils : entré de force et par menace de mort, dans la maison. Ceci m'a été reporté par les Carabiniers lorsque par les soins de tes avocats je fus convoqué.
- 3- avoir chassé, menacé par tes avocats, ton frère d'une maison de famille dont tu savais qu'il en était propriétaire d'une partie alors louée. Frère qui n'a pas maqué de le dire à tes avocats qui ont ignoré ce fait, pour forcer l'expulsion.

La mutation climatique va bouleverser beaucoup de choses. D'où une mise en garde concernant les usages italiens.

Come lo sapete dire in Italia : “cui ci si vuole il morto”.

Dunque arrivano pari a nuove Brigate Rosse, ma molto più dure delle precedenti. Loro non fanno cause, eliminano.

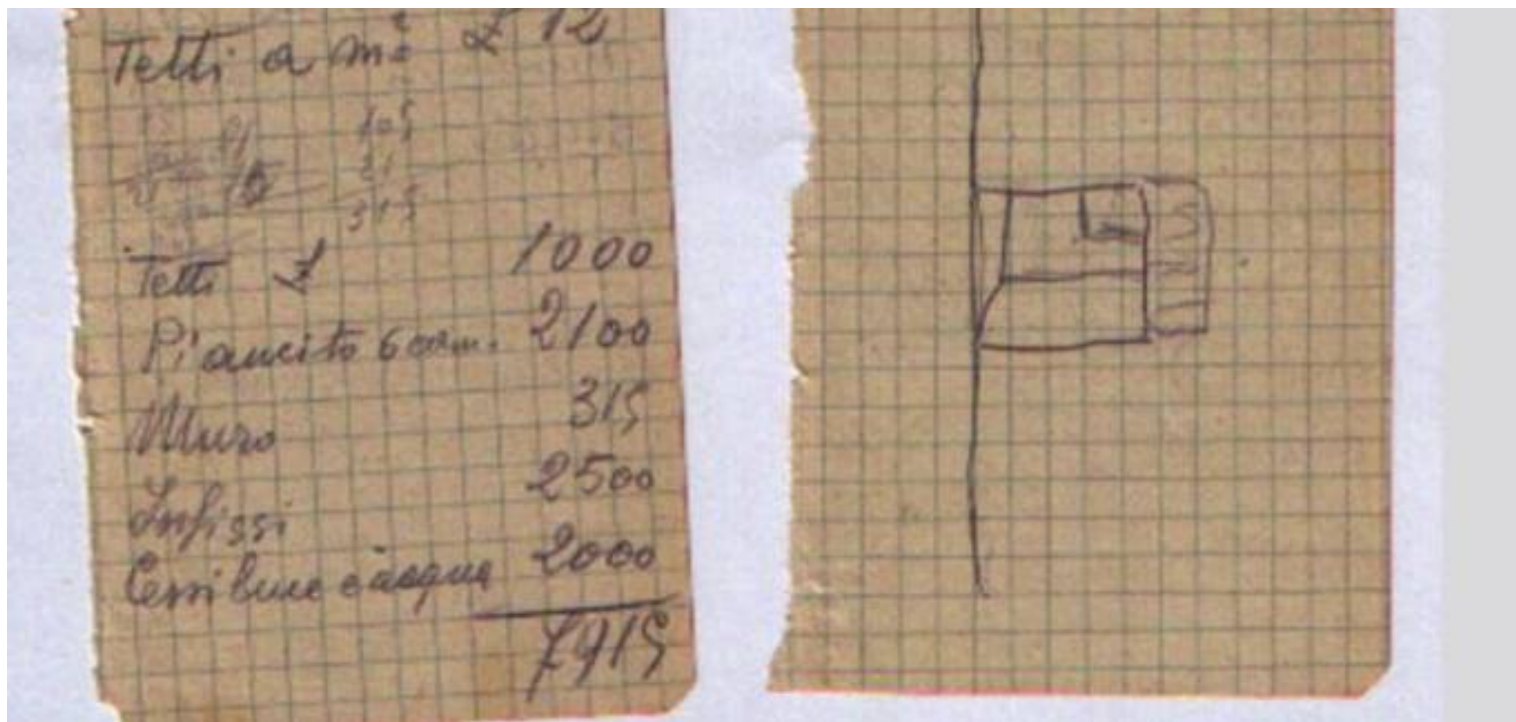
Non è voi con i vostri miliardi in Euro che potrete fermare !

Faits et documents déjà cités. [Mariage Nicolas Félicité (7/2/1929) et sommation d'Huissier à la charge de Nicolas assisté d'un faussaire non poursuivi, Hypothèque d'Ambrosio (5/4/1930) , Hypothèque Brunoro (1/2/1935), Fin des travaux dans la maison de famille (9/2/1935), Déclaration de Félicité (2/4/1964), Fausse déclaration (4/7/1991) à la charge ici de la Municipalité.].

Document d'Ambrosio. Si Félicité avait eut connaissance de ce document, elle l'aurait souligné et produit depuis bien longtemps. Elle avait entendu parler de maison hypothéquée, et elle avait assisté le jour de son mariage à la séance de l'Huissier venant réclamer des impayés. C'est tout ce dont elle pouvait faire état. Elle était dépendante des décisions de sa mère Eloise. Donc le document, qui exigeait sa présence, est un faux qui préparait l'élimination des Ricci mâles.

Eleonora seule bénéficiaire de la propriété Nicolas. Rappelons les arguments avancés. Ils se trouvèrent face à une mise en vente aux enchères de la propriété, demandée par le Crédeur (Hypothèque Brunoro) lors de l'échéance de la dette qui venait avec la majorité des deux héritiers. Ils ne savaient pas où se trouvait Léopold, alors en France.

Hypothèque Brunoro. Selon ce document, Félicité avait largement le temps et les moyens d'économiser (son fils n'était plus à sa charge depuis octobre 1938) pour payer. Elle disposait de 1940 à 1952 (âge de ma majorité) de 12 ans pour économiser dix milles liras soit 834 liras par an, sur un revenu estimé par la seule pension de réversion à un minimum de 2000 liras par mensualités de 13. J'ai connu suffisamment ma mère pour dire que si elle avait connu l'existence de ce document, elle aurait économisé ces 65 liras mensuelles nécessaires. Elle aurait alors conservé l'usufruit incontestable de la propriété de son mari. On déduit qu'elle ne le connaissait pas. Il s'est présenté à ma mère, comme celui de D'Ambrosio me fut présenté en 1997. Entourée de pressions diverses pour la pousser à faire vite. Félicité dut passer par sa mère Eloise qui racheta tout à son

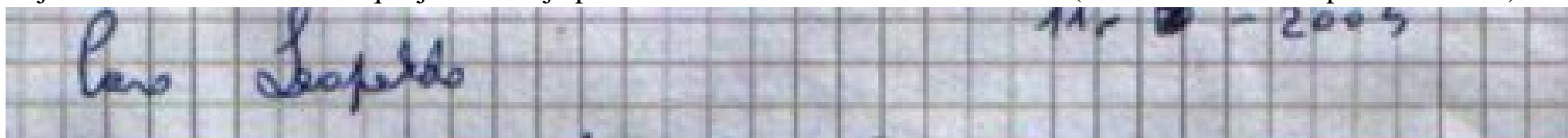


Ainsi, le 9 février 1935 nous sommes proches des 10000 liras empruntées le 1 février 1935. Or nous avons vu que Nicolas a fait appel à ses primes militaires. Sa solde de militaire devait être au moins ce qu'elle sera en 1940 pour ma mère. On peut déduire que le complément nécessaire pour les travaux n'aurait jamais dû dépasser 5000 liras.

Mais je constate que la disproportion entre la chose gagée estimable (avec le document d'Ambrosio) à plus de 60000 liras et la valeur reçue de 10000 liras dont 5000 eussent dû suffire, permet d'accréditer le thème d'une famille (Ricci) « ruinée » puis celui d'un mari si fou d'amour pour sa femme, qu'il en arrivera à l'acte malheureux d'aller commettre une rapine sans doute pour lui faire plaisir, puis in fine celui d'un pauvre malheureux décédé de tuberculose comme sa propre mère.

Ci-dessous. Lettre de ma soeur du 11 / 08 / 2005 en réponse de celle du 29/07/2005 ci-dessus. Cinq aspects importants :

- 1- elle prend pour elle la mise en garde sur les usages italiens qui risquent de conduire à de nouvelles Brigades Rouges,
- 2- elle reconnaît l'existence d'une lettre qui date de 1952, au moment où ils affirment qu'ils ne savaient pas où je me trouvais.
- 3- elle me rappelle mon internement de 1957 et cette fois-ci mon Oncle n'étant plus de ce monde nul ne me sauverait.
- 4- elle conserve ma lettre afin que s'il lui arrivait quelque chose la DIGOS s'occupe de moi.
- 5- je dois faire attention à ce que j'écris car je pourrais nuire à mes Cousins Germain (ce ne seraient donc plus les siens !)



Non credere di farne paura dicendo:
 mi ci scappa il cuore o parli di Brigate
 Rosse; - per essere tanto sicuro si vede che
 sei un po' ^{te} parte di tali persone...
 Perciò insomma ti manda via, perché avanza
 fanno di te che lo minacciano sempre e
 non si voleva trovare un grosso guaio
 di parlare di una cosa che tu stesso non
 hai voluto quando te l'ho proposta e mi
 scriveva da un povero fare quello che volevo -
 Che questa cosa è stata da un indotto l'anno
 scorso se mi con sono più proprietari -

Questa è l'ultima lettera che ti scrivo e ti rigada
 se mi dovessero succedere qualcosa ci penserà la
DICOS in quanto io questa lettera la con-
 scrivo per prova della tua amicizia.

Non dimenticarti quando lo anni fai feste
 internet e dovete venire ⁱⁿ Franco a
 liberarti e ti pone sotto la mia responsabilità...

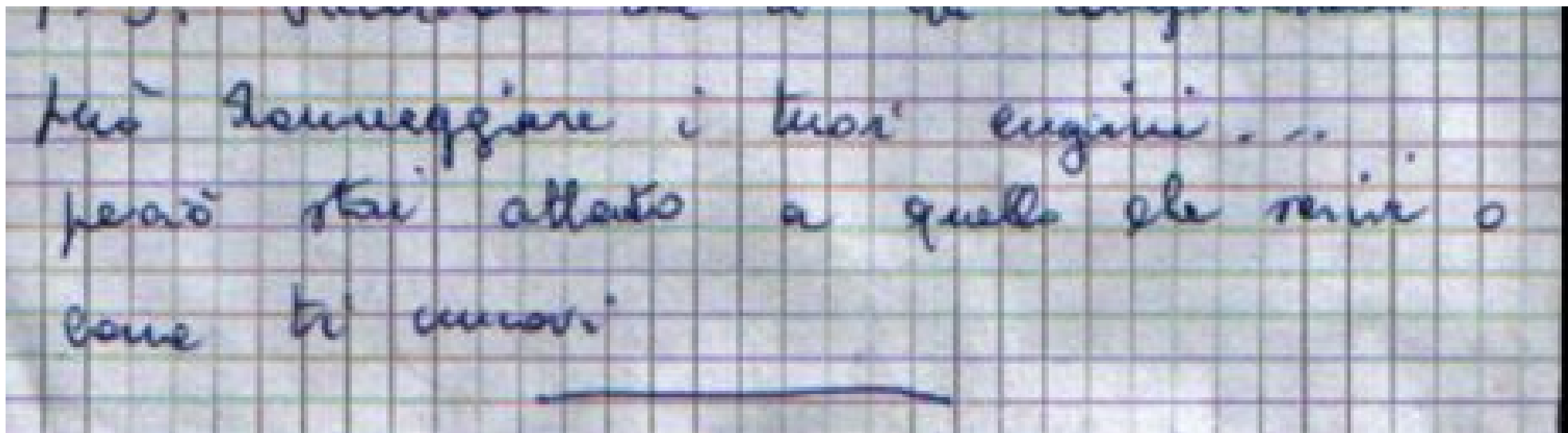
Ora non c'è più nessuno che ti liberabile,
 e passerai i tuoi ultimi giorni inchiostro.

Sai bene

saluti

Ekman

P.S. Ricordati che il tuo contratto



Ma réponse du 2 / 09/ 2005, elle était nécessaire sur 3 aspects.

2- La lettre qui disait "tu peux faire ce que tu veux de ma part" date de 1952, quand j'étais à l'armée. Je demandais que l'on vende ma part de propriété. Notre mère m'écrivit qu'il ne me restait de la propriété qu'une pièce sans valeur. Seule notre mère connaissait ma réponse ! De plus ma réponse se basait sur un mensonge.

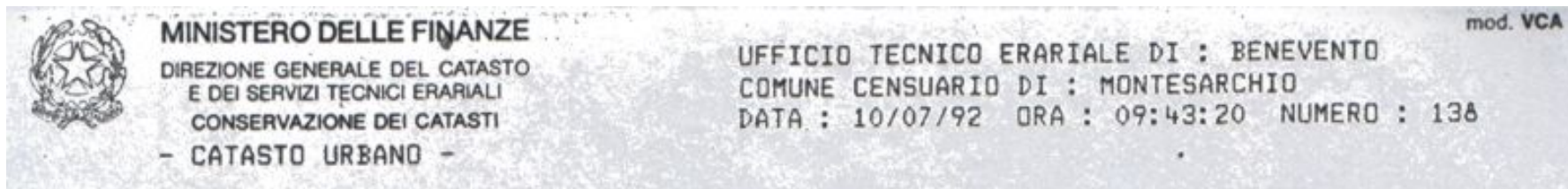
Ici on peut dire que tu m'as expulsé (en 1992) pour ne pas être informé de tout ce qui a été volé dans cette maison. Tu as oublié la demande d'expulsion que tu as faite contre ta mère ? Pour toi c'est une habitude de prendre le bien des autres par des menaces diverses.

4- Sache que mes travaux sont des armes plus redoutables que toutes vos armes nucléaires et autres. Ils permettent de prévoir ce qui doit arriver à qui sait les utiliser.... En 2006 la Terra sera entrée dans une véritable "guerre climatique".

5- Nuire à mes cousins germains ? Tu as fait une menace en termes diplomatiques, et qu'arrive-t-il aux USA en Louisiane et ailleurs ? [Ils espéraient refaire sur les enfants ce qui fut fait sur le père, mon Oncle François, en 1970]. La DIGOS ? Mais qu'est-il arrivé en Irak à l'agent de la Digos ? Il en est qui ne croient plus en cette Italie. Et vous ne voyez pas arriver le péril ?

Ainsi s'explique ce que je t'ai écrit qui ne te concerne pas, pauvrete !

Ci-dessous. Relevé du cadastre qui concerne le deuxième étage. Du revenu de ce deuxième étage je n'ai rien perçu depuis 1939 mort de mon père. J'ai expédié à ma mère pour restaurations la valeur actuelle en 2004 de 17100 €, réévaluée au taux de 4% an. N'ayant jamais été à charge de ma mère, elle a donc réservé les sommes qui me reviennent, ce qu'elle dit avoir fait de vive voix et colporta à ses proches. Si tel n'est pas le cas, ceux qui ont pris en charge ses intérêts sont responsables, et l'état italien l'est également pour avoir laissé faire.



CONSULTAZIONE PER PARTITA
ATTUALE

Partita n. : 1315

TOTALI DI PARTITA

Intestati : 3	Mq. : 0
U.i.u. : 3	Mc. : 0
Vani : 8,5	Rendita : 850.000

INTESTAZIONE - TITOLO

- . RICCI ELEONORA. ; PROPRIETARIO PER 1/2
- . RICCI LEOPOLDO. ; PROPRIETARIO PER 1/2
- . SEZIONALE FELICINA.FU EDUARDO VED.RICCI ; USUFRUTTUARIO PER 1/4

C. F.

UNITA' IMMOBILIARI

IDENTIFICATIVO				P.TA				ZC CAT CL	CONS	RENDITA
SEZ FGL	NUM	SUB VAR	MUT	PROV	U B I C A Z I O N E					
39	200	7 1	A		VIA BIANCOLELLA n. 2, p. 2			A/4 3	1,5	150.000
39	200	8 1	A		VIA BIANCOLELLA n. 2, p. 2			A/4 3	3,5	350.000
39	200	9 1	A		VIA BIANCOLELLA n. 4, p. 2			A/4 3	3,5	350.000

MUTAZIONI

Dati della nota : Impianto Meccanografico del 30/06/87

Conclusions.

1- Parce que l'on savait que Leopoldo Ricci, pouvait être informé de ce qui se tramait dans l'ombre, contre lui et les siens, et qu'il n'aurait pas manqué de réagir, il fallait le neutraliser puis l'éliminer au plus vite. Puis toute la lignée des mâles devait suivre.

Il y a eu triple élimination par des moyens qui devaient mettre en œuvre Médecins et Pharmaciens pour agir sur les corps physiques. Mettre en œuvre des avocats et des magistrats pour aggraver la perception du cas et l'exploiter pour retarder la liberté conditionnelle, D'autres complices pour détruire toutes traces de ce qui s'était passé.

D'autres encore pour construire, forcer l'apparence que trois femmes ayant tiré profit des biens du défunt et évincé le frère, ce ne pouvait être qu'une affaire de succession et d'intérêts de succession. Affaire de bas niveau, de portée locale, Construire en même temps l'apparence de faits venant des circonstances de la Guerre.

2- Les souvenirs d'un enfant de sept ans quant à son père, ce qu'il a découvert des documents restés, ce qui résulte des narrations recueillies et de leurs analyses cohérentes, des rapprochements faits, le fait d'appartenir d'esprit et de sang à une lignée qui comprend un Lorenzo Ricci, un Mattèò Ricci, le fait d'avoir sans le savoir d'abord, puis avec de plus en plus de conscience continué et parfait leur travail, expliquent la raison de l'élimination d'une lignée codée L5R.

Ses capacités ruinaient une puissance occulte qui faisait sa place et son chemin. Elle représentait une espèce de limier qui venait d'aboutir et qui finirait par découvrir. Celle de qui naîtrait celui qui pourrait dire : tous ces rois sont nus et qui aurait pouvoir d'être cru.

3- Tout cela focalise les cerveaux coordinateurs dans l'entourage de ceux qui perdirent un Lorenzo Ricci et firent basculer le vieux monde dans un quasi chaos qui dure depuis, Et qui depuis se renforce en exportant ses méthodes comme des métastases à travers le monde et en tous lieux où elles peuvent prendre. Ils visent à inverser l'ordre de l'évolution humaine. De l'intelligence revenir au tout physiologique, tels des animaux.

4- Pour ces sortes d'affaires il n'existe aucune prescription. Refuser de s'en saisir, de les étaler sur la place publique, c'est participer activement de cette subversion planétaire, qui au long terme doit ruiner l'humanité.

C'est ne rien faire pour entraver la réponse thermique programmée et signifiée par moi-même le 4 juin 1974 à Monsieur Lecanuet alors Ministre de la Justice. C'est penser que l'on surnagera malgré tout à cette réponse thermique. C'est donc faire partie de ces cerveaux, comme membre actif ou passif, mais c'est en faire parti.